

NOTE D'INFORMATION

LES ATELIERS FRANCO-QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les activités de coopération décentralisée menées par les collectivités territoriales du Québec (villes, municipalités régionales de comté et régions) et de la France (communes, départements et régions) s'inscrivent en complément aux relations entre l'État québécois et l'État français.

Ces activités ont acquis, au cours des dernières années, une importance croissante. Les mesures de décentralisation qui ont eu cours en France et la mise en place au Québec des conférences régionales des élus ouvrent de nouvelles perspectives pour la coopération décentralisée franco-québécoise.

Après les premiers et les deuxièmes Ateliers, qui ont eu lieu respectivement à Québec en 2001 et à Bordeaux en 2003, les troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée auront lieu à Québec, du 8 au 10 octobre 2008, dans le cadre du 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec.

Objectifs

Ces Ateliers auront pour objectifs de renforcer les liens de coopération décentralisée entre la France et le Québec et d'envisager de nouvelles avenues ou de nouveaux modes de coopération. Ils permettront aux participants de mieux connaître le cadre organisationnel et politique dans lequel cette coopération s'inscrit.

Ils seront également l'occasion de faire le point sur les pratiques de coopération dans certains domaines et de formuler des propositions et des recommandations à cet égard.

Le résultat escompté réside dans la production d'un plan d'action identifiant des avenues ou des projets de collaboration potentiels dans un certain nombre de domaines avec les collectivités françaises et québécoises intéressées à s'y associer.

Présidence

Cet événement se tiendra sous la présidence d'honneur de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions du gouvernement du Québec, M^{me} Nathalie Normandeau.

M. Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul et représentant désigné par la Table Québec-Régions, et M. Alain Rousset, président de l'Association des régions de France, assureront la coprésidence du déroulement des Ateliers.

Participants

Près de 600 personnes seront conviées aux Ateliers, regroupant des élus français et québécois, avec leurs conseillers ou leurs accompagnateurs ainsi que des acteurs socioéconomiques et des chefs de file de la coopération décentralisée.

Du côté français, quelque 150 élus en provenance des communes, des départements et des régions seront invités. Les grandes associations nationales d'élus, soit l'Association des Régions de France (ARF), l'Assemblée des Départements de France (ADF) ainsi que l'Association des maires de France (AMF) participeront aux discussions.

Du côté québécois, la délégation des 150 élus sera constituée de maires, des préfets des municipalités régionales de comté (MRC) et des présidents des conférences régionales des élus (CRÉ). La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) seront parties prenantes aux discussions.

Des acteurs socioéconomiques, universitaires, associatifs et des chefs de file de la coopération décentralisée seront également invités pour alimenter la mise en contexte et agir à titre de personnes-ressources durant les discussions.

Lieu et déroulement général

Les Ateliers franco-québécois se tiendront à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec.

Le mercredi 8 octobre sera réservé à l'accueil des participants. Un coquetel dînatoire de bienvenue sera offert en soirée, de 18 h à 20 h.

La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 9 octobre en avant-midi. Elle sera suivie d'une table ronde plénière, sous forme de *panel*, traitant de la gouvernance territoriale et des relations entre les instances territoriales et l'État en France et au Québec.

L'après-midi du 9 octobre sera consacré à des ateliers en groupes restreints. Trois ateliers seront proposés, portant respectivement sur le **développement durable**, la **culture et l'identité** ainsi que **l'innovation et le développement social**. Les participants seront conviés à identifier des sujets possibles de coopération issus de ces domaines d'intérêt.

L'avant-midi du 10 octobre traitera des **nouvelles voies de la coopération décentralisée**. Cet atelier sera l'occasion de présenter les résultats des ateliers du 9 octobre et d'identifier les points de convergence quant aux sujets possibles de coopération, de permettre aux participants d'aborder les formes de coopération décentralisée et de traiter des nouvelles voies à emprunter en cette matière, d'aborder le thème de la mobilité de la main-d'œuvre et de traiter des modalités du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée sur la base d'un bilan évaluatif de celui-ci.

Chacun des quatre ateliers sera conjointement pris en charge par des collectivités territoriales du Québec et de la France. Ainsi, l'atelier **Innovation et développement social** sera piloté par la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Assemblée des départements de France; la CRÉ de la Montérégie Est et la Ville de La Rochelle (avec une proposition de Villeurbanne et l'appui de Cités Unies France) prendront en charge l'atelier **Culture et identité**; l'atelier **Développement durable** sera sous la responsabilité de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches et du Conseil général de l'Essonne, tandis que le quatrième atelier, portant sur les **nouvelles voies de la coopération décentralisée**, sera piloté par la CRÉ du Bas-Saint-Laurent et la Région Île-de-France.

L'après-midi du 10 sera consacré à une séance plénière pour faire la synthèse des Ateliers et des engagements qui en résultent. L'activité sera suivie d'une conférence de presse et d'une activité de clôture de l'événement.